



Demande d'une installation d'assainissement non collectif Neuve ou à réhabiliter

Dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 Kg/j de DBO₅.

2022

L'étude de votre dossier de demande s'effectuera en plusieurs étapes :

✓ L'examen préalable du projet ANC basé sur le présent formulaire et l'étude de sols à la parcelle. L'émission de l'avis technique du SPANC fait l'objet d'une redevance à la charge du propriétaire qui s'élève à 95,75€ H.T. (soit 105,33€ T.T.C). Le Service Public d'Assainissement Non Collectif procédera à la facturation après délivrance de l'avis technique sur le projet. La facturation est gérée par le Trésor Public.

✓ Le contrôle sur site de l'installation d'assainissement pendant les travaux (avant remblaiement) pour vérifier la bonne exécution du projet, et l'établissement du certificat de conformité correspondant, qui s'élève à 95,75€ H.T. (soit 105,33€ T.T.C). Le Service Public d'Assainissement Non Collectif procédera à la facturation du contrôle après délivrance du certificat de conformité du projet. La facturation est gérée par le Trésor Public.

Le Règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif est disponible en mairie, en téléchargement sur le site amiens.fr et sur demande auprès du SPANC.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

1 Port d'Aval
80000 AMIENS

Courriel: spanc@amiens-metropole.com

Tél.: 03 60 01 00 75 *Mobile:* 06 14 93 53 34

www.amiens.fr



Demande d'une installation d'assainissement non Collectif Neuve ou à réhabiliter 2022

Nature du projet :

☐ NEUF

☐ REHABILITATION

Adresse du projet

Adresse (*):			
Code postal (*):		Commune (*):	
Références cadastrales(*):		Section :	
		Numéro(s):	

Coordonnées du propriétaire / adresse de facturation

PARTICULIER

Nom (*):	
Prénom (*):	
Date de naissance (*):	
Lieu de naissance (*):	
Adresse de facturation (*):	
Code postal (*):	
Téléphone(*):	

PROFESSIONNEL

Ou Raison sociale (*):	
Numéro de SIRET(*):	
Commune (*):	
Courriel:	

Engagement du propriétaire

Le propriétaire certifie l'exactitude des informations fournies dans ce document.

Il s'engage :

- ✓ à réaliser les travaux uniquement **après réception de l'avis technique FAVORABLE** sur le projet et conformément au projet accepté, en respectant les dispositions de l'arrêté du 7 Mars 2012 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 et du DTU64.1 d'Août 2013,
- ✓ à prendre connaissance et appliquer les commentaires et réserves émises par le SPANC concernant son installation,
- ✓ **à prévenir le SPANC 15 jours avant le début des travaux afin de fixer une date de contrôle de l'installation avant remblaiement,**
- ✓ à ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement,
- ✓ à ne pas évacuer les eaux traitées dans le réseau d'eau pluvial,
- ✓ à assurer le bon entretien de son installation conformément aux consignes du fabricant (vidanges avec factures notamment),
- ✓ à s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC et mentionnée en page 1 du formulaire de demande d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter (95,75€ H.T.(soit 105,33€ T.T.C) pour l'avis technique au projet et 95,75€ H.T.(soit 105,33€ T.T.C) pour le contrôle de bonne exécution).

Fait à

Le

Signature du propriétaire (précédée de la mention: « *Lu et approuvé* »)



Demande d'une installation d'assainissement non Collectif Neuve ou à réhabiliter 2022

Caractéristique de l'immeuble et de son terrain

TYPE DE RESIDENCE

☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Location ☐ Autre, Préciser:

Nombre de pièces principales (chambres, bureau, salle, salon) (*):

Date d'achat de la maison:

OCCUPATION

Nombres d'occupants permanents:

Nombre d'occupants occasionnels:

Présence d'un captage à proximité des ouvrages:

☐ OUI

☐ NON

☐ Ne sait pas

Si oui, est-il destiné à la consommation humaine?

☐ OUI

☐ NON

☐ Ne sait pas

Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement:

m

CARACTERISTIQUE DU TERRAIN

Superficie totale de la parcelle:

m²

Superficie disponible pour l'assainissement:

m²

Nature de cette surface (pelouse, friche, culture, place, arbres):

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable?

☐ OUI

☐ NON

Si non, préciser (puits, forage,...):

Cet ouvrage est-il déclaré à la mairie (selon article R.214-5 du code de l'environnement)?

☐ OUI

☐ NON

Pente du terrain prévue pour les ouvrages d'assainissement: ☐ Faible (<5%) ☐ Moyenne (entre 5 et 10%) ☐ Forte (>10%)

Contraintes particulières liées à la parcelle d'implantation de la filière (accès difficile à la parcelle, zones de passage, végétation, piscine, parking,...):

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

☐ Réseau de surface (fossé, caniveau,...)

☐ Infiltration à la parcelle

☐ Rétention (cuve, mare,...)

☐ Autre, préciser:

RAPPEL: le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.



Demande d'une installation d'assainissement non Collectif Neuve ou à réhabiliter 2022

Définition du projet d'assainissement non collectif

MISE EN ŒUVRE DE L'INSTALLATION

Conception du projet (Bureau d'étude):

Adresse:

Code postal:

Commune:

Téléphone:

Référence de l'étude de Sol (*):**Date de l'étude de sol (*):****Réalisation des travaux d'assainissement:**

Adresse:

Code postal:

Commune:

Téléphone:

AIDE: Les informations techniques concernant le prétraitement, le traitement et l'exutoire des eaux usées ci après, se trouvent dans le rapport d'étude de sol du projet fournis par le bureau d'étude.

PRETRAITEMENT DES EAUX USEES

Les eaux ménagères et les eaux vannes (WC) sont –elles traitées ensemble?

☐ OUI☐ NONFosse toutes eaux:

Volume de la fosse toutes eaux ou septique:

m³

Caractéristique de la fosse (béton, polyéthylène, ronde, rectangulaire,...):

Pré-filtre:

Si oui, volume du pré-filtre:

Est-il intégré à la fosse?

☐ OUI☐ NON☐ OUI☐ NONBac à graisse:

Si oui, Volume:

☐ OUI☐ NONm³Ventilations:

Ventilation haute (primaire):

Ventilation secondaire (extracteur statique):

☐ OUI☐ NON☐ OUI☐ NON

Autres ouvrages prévus:



Demande d'une installation d'assainissement non Collectif Neuve ou à réhabiliter 2022

TRAITEMENT DES EAUX USEES

- ☐ TRANCHEES D'EPANDAGE A FAIBLE PROFONDEUR
☐ LIT FILTRANT NON DRAINE A FLUX VERTICAL
☐ LIT FILTRANT DRAINE A FLUX VERTICAL

Nombre de tranchées: Longueur par tranchées: mL Profondeur: m
Longueur totale: mL Superficie: m²

- ☐ AUTRE FILIERE, préciser:
☐ FILIERE AGREEE: Modèle:
Titulaire de l'agrément:
Numéro d'agrément:
Capacité de traitement (en Equivalent-Habitants):
Fournisseur:

REJET DES EFFLUENTS APRES TRAITEMENT

- REJET DES EFFLUENTS après traitement: ☐ OUI ☐ NON
Si oui, type d'exutoire (rivière, fossé, puits d'infiltration,...):
Autorisation de déversement du gestionnaire de l'exutoire: ☐ OUI ☐ NON
Si oui, la joindre au dossier.

Tout rejet d'eaux usées traitées au réseau d'eau pluvial (tuyau, caniveau,...) est INTERDIT.

PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER TECHNIQUE

- ☐ **Rapport d'étude de sol à la parcelle du projet** permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques, comprenant:
☐ **Plan de situation de la parcelle** sur extrait de plan cadastrale,
☐ **Plan de masse** du projet d'installation d'assainissement non collectif au 1/200^e ou 1/500^e,
☐ **Plan en coupe** de la filière et de l'habitation fournie avec l'étude de sol au 1/200^e ou 1/500^e,
☐ **Présent formulaire** de demande dûment complété et signé par le PROPRIETAIRE.
☐ **Accord du propriétaire de l'exutoire** (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel).

Fait à Le

Nom, Prénom et signature du propriétaire (précédé de la mention : « Lu et approuvé »):



DECLARATION DE DEBUT DE TRAVAUX ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A ADRESSER AU SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

15 JOURS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SOUS RISQUE DE NON OBTENTION DU CERTIFICAT DE CONFORMITE

Date de l'avis technique du SPANC:

Adresse du projet:

Commune:

Téléphone des propriétaires:

Noms des propriétaires:

Nom de l'Entreprise ou de l'exécutant des travaux:

Téléphone de l'entrepreneur:

Je soussigné(e)

demeurant à

Commune

Signale(nt) que les travaux de construction du dispositif d'assainissement non collectif dans ma propriété doivent débuter le

et devraient être achevés pour le

IMPORTANT :

Le chantier doit être contrôlé **avant remblaiement**, sous peine de non délivrance du certificat de conformité.

Les plaques d'identification des différents ouvrages sont apparentes et au niveau du sol fini.

Les ouvrages de prétraitement, les tranchées d'épandage ou les filtres à sables ne sont pas recouverts.

Le contrôle de l'installation peut donc être effectué à partir de la date indiquée ci-dessus.

Il est important de contacter le SPANC 15 jours avant le début des travaux afin de pouvoir effectuer le contrôle dès le début du chantier.

Fait à

Le

Nom, Prénom et signature du propriétaire (précédé de la mention : « *Lu et approuvé* ») :

Service Public d'Assainissement Non Collectif

1 Port d'Aval
80000 AMIENS

Courriel : spanc@amiens-metropole.com

Tél. : 03 60 01 00 75
www.amiens.fr